

Permanences téléphoniques Du lundi au vendredi de 8h à 12h Accueil Du lundi au jeudi de 12h30 à 16h Services Lundi et mercredi après-midi

ou sur rendez-vous

DEMANDE DE LOCATION D'UN LOGEMENT SOCIAL

(A COMPLETER LISIBLEMENT)

AFIN D'INTRODUIRE VOTRE DEMANDE DE LOCATION, VEUILLEZ COMPLETER LES DOCUMENTS CI-ANNEXES.

Nous attirons votre attention sur le fait que toute fausse déclaration peut annuler purement et simplement votre demande.

En possession de tous les éléments, nous vous invitons à prendre rendez-vous pour rapporter votre demande de location en nos bureaux afin que le Service location examine avec vous, conformément à la réglementation (très complexe), les possibilités qui peuvent réellement être envisagées.

Lors de votre venue en nos bureaux, nous vous demandons également d'être en possession des cartes d'identité de TOUS les membres de votre ménage.



VOUS DEVEZ <u>ABSOLUMENT</u> PRENDRE RENDEZ-VOUS AVEC LE SERVICE POUR RAPPORTER VOTRE DEMANDE DE LOCATION!

(Toute demande transmise par courrier ou rapportée sans rendez-vous vous sera renvoyée)

Habitations Sociales du Roman Païs s.c.r.l. agréée par la Société Wallonne du Logement · Allée des Aubépines 2 - 1400 Nivelles Tél. 067 88 84 84 - Fax 067 88 84 85 · secretariat@romanpais.be · www.romanpais.be · TVA BE 0400 363 639 - RPM 1400 Nivelles Comptes bancaires : Société BE 08 635 2317001 13 · Clos de la Bruyère BE 27 635 1921301 73 · Travaux BE 21 635 2319901 03

DOCUMENTS A JOINDRE A VOTRE DEMANDE

- I. Une composition de ménage reprenant la date d'inscription dans la commune de votre domicile actuel. De plus, nous avons absolument besoin des numéros nationaux de **toutes** les personnes reprises sur la demande de location.
- 2. Une copie du jugement stipulant la garde des enfants et le paiement de la pension alimentaire.
- 3. Une attestation de votre caisse d'allocations familiales.
- 4. Les documents justifiant vos points de priorité.
- 5. Le document de contrôle des conditions de propriété (déclaration sur l'honneur dûment complétée) (Annexe 3)
- 6. Preuve de vos REVENUS (voir ci-après).

IL Y A LIEU DE NOUS FOURNIR POUR TOUS LES MEMBRES DE VOTRE MENAGE AGES DE PLUS DE 18 ANS :

→ Pour les années 2013 ET 2014 : les avertissements extrait de rôle des contributions

<u>et</u>

- Pour l'année en cours : les revenus mensuels soit :
 - pour <u>les ouvriers</u> : la dernière fiche de salaire (salaire horaire et nombre d'heures prestées par mois)
 - pour les employés : la dernière fiche de salaire (un mois complet)
 - pour les pensionnés : le dernier talon de pension (sans les congés)
 - pour les chômeurs : une attestation reprenant le taux journalier
 - pour les mutualistes : une attestation reprenant le taux journalier



Attention : tous les documents doivent être nominatifs.



N° d'inscription:

.....

FORMULAIRE UNIQUE DE CANDIDATURE

FORMULAIRE UNIQUE DE CANDIDATURE

A INSERER DANS LE REGISTRE DES CANDIDATURES

CANDIDAT			CONJOINT	OU COHABITA	NT	
Nom:			Nom:			
Prénom :			Prénom:			
Sexe:	masculin	féminin	Sexe:		masculin	féminin
Date de naissance :	1	1	Date de naissa	ance:	/	<i>1</i>
Lieu de naissance :			Lieu de naissa	nce:		
Etat civil (I):			Etat civil (1):			
Nationalité (2) :			Nationalité (2)	:		
N° Registre National :			N° Registre N	lational :		
Profession (3):			Profession (3)	i		
Handicapé :	OUI	NON	Handicapé :		OUI	NON
Téléphone :			Téléphone :			
E-mail :			E-mail:			
Adresse : Rue			Adresse : Rue			
N° Code postal :	************		N°	Code postal :		
Localité :						
Date de domiciliation :			Date de domi	ciliation :		
NOM & PRENOM :	Sexe:	Lien de parenté		N° Registre Nationa		Handicapé :
	М	Enfant à char	ge			OUI
	F	Enfant héber	gé	Commune du domic	<u>:ile</u> :	NON
Date de naissance :	Profession (3)	Ascendant				
		DELINE DE				
		450		Date de domiciliatio		
		450		Date de domiciliatio	<u>n</u> ://.	
NOM & PRENOM :	Sexe :	450		PRINCIPLE CONTROL OF THE ACTION OF THE STATE	<u>n</u> ://.	Handicapé :
	100000000000000000000000000000000000000	Autre	1	Date de domiciliatio	<u>n</u> ://.	
NOM & PRENOM :	Sexe:	Autre Lien de parenté	:: ge	Date de domiciliatio	<u>n</u> ://.	<u>Handicapé</u> :
NOM & PRENOM :	Sexe :	Autre Lien de parenté Enfant à char	:: ge	Date de domiciliatio	<u>n</u> ://.	<u>Handicapé</u> : OUI
NOM & PRENOM :	Sexe : M	Lien de parenté Enfant à char Enfant héber Ascendant	:: ge	Date de domiciliatio	n:// . l:	Handicapé : OUI NON
NOM & PRENOM :	Sexe: M F Profession (3)	Lien de parenté Enfant à char Enfant héber Ascendant	ge gé	N° Registre Nationa Commune du domic	n:// . l:	Handicapé : OUI NON
NOM & PRENOM :	Sexe: M F Profession (3)	Lien de parenté Enfant à char Enfant héber Ascendant	ge gé	N° Registre Nationa Commune du domic	n://. l:	Handicapé : OUI NON
NOM & PRENOM : Date de naissance :	Sexe: M F Profession (3)	Autre Lien de parenté Enfant à char Enfant héber Ascendant Autre	ge gé	N° Registre Nationa Commune du domic Date de domiciliatio	n://. l:	Handicapé : OUI NON
NOM & PRENOM : Date de naissance :	Sexe: M F Profession (3)	Autre Lien de parenté Enfant à char Enfant héber Ascendant Autre	ge gé ::	N° Registre Nationa Commune du domiciliatio Date de domiciliatio	n://. l: n://.	Handicapé : OUI NON
NOM & PRENOM : Date de naissance : NOM & PRENOM :	Sexe: M F Profession (3)	Autre Lien de parenté Enfant à char Enfant héber Ascendant Autre Lien de parenté Enfant à char	ge gé ::	N° Registre Nationa Commune du domic Date de domiciliatio N° Registre Nationa	n://. l: n://.	Handicapé : OUI NON
NOM & PRENOM : Date de naissance : NOM & PRENOM :	Sexe: M F Profession (3)	Lien de parenté Enfant à char Enfant héber Ascendant Autre Lien de parenté Enfant à char Enfant à char Enfant héber Ascendant	ge gé ::	N° Registre Nationa Commune du domic Date de domiciliatio N° Registre Nationa	l:	Handicapé : OUI NON Handicapé : OUI NON
NOM & PRENOM : Date de naissance : NOM & PRENOM : Date de naissance :	Sexe: M F Profession (3)	Autre Lien de parenté Enfant à char Enfant héber Ascendant Autre Lien de parenté Enfant à char Enfant héber Ascendant Autre	ge ge :: :: :: ge gé	Date de domiciliatio N° Registre Nationa Commune du domiciliatio N° Registre Nationa Commune du domiciliatio Date de domiciliatio Date de domiciliatio	l:	Handicapé : OUI NON Handicapé : OUI NON
NOM & PRENOM : Date de naissance : NOM & PRENOM :	Sexe: M F Profession (3) Sexe: M F Profession (3)	Lien de parenté Enfant à char Enfant héber Ascendant Autre Lien de parenté Enfant à char Enfant héber Ascendant Autre Lien de parenté	ge gé gé :: rge gé	N° Registre Nationa Commune du domic Date de domiciliatio N° Registre Nationa Commune du domic	l:	Handicapé : OUI NON Handicapé : OUI NON Handicapé :
NOM & PRENOM : Date de naissance : NOM & PRENOM : Date de naissance :	Sexe: M F Profession (3)	Autre Lien de parenté Enfant à char Enfant héber Ascendant Autre Lien de parenté Enfant à char Enfant héber Ascendant Autre Lien de parenté Enfant à char	ge gé ge ge gé	N° Registre Nationa Commune du domic Date de domiciliatio N° Registre Nationa Commune du domic Date de domiciliatio N° Registre Nationa	1:	Handicapé : OUI NON Handicapé : OUI NON
NOM & PRENOM : Date de naissance : NOM & PRENOM : Date de naissance :	Sexe: M F Profession (3) Sexe: M F Profession (3)	Lien de parenté Enfant à char Enfant héber Ascendant Autre Lien de parenté Enfant à char Enfant héber Ascendant Autre Lien de parenté	ge gé ge ge gé	Date de domiciliatio N° Registre Nationa Commune du domiciliatio N° Registre Nationa Commune du domiciliatio Date de domiciliatio Date de domiciliatio	1:	Handicapé : OUI NON Handicapé : OUI NON Handicapé :
NOM & PRENOM : Date de naissance : NOM & PRENOM : Date de naissance :	Sexe: M F Profession (3) Sexe: M F Profession (3)	Autre Lien de parenté Enfant à char Enfant héber Ascendant Autre Lien de parenté Enfant à char Enfant héber Ascendant Autre Lien de parenté Enfant à char	ge gé ge ge gé	N° Registre Nationa Commune du domic Date de domiciliatio N° Registre Nationa Commune du domic Date de domiciliatio N° Registre Nationa	l:	Handicapé : OUI NON Handicapé : OUI NON Handicapé : OUI NON

	NOM & PRENOM :	Sexe:	Lien de parent	é:	N° Registre National :	<u>Handicapé</u> :
		М	Enfant à cha	rge		. OUI
5		F	Enfant hébe	rgé	Commune du domicile :	NON
	Date de naissance :	Profession (3)	Ascendant			
			Autre	·····	Date de domiciliation : /	<i>1</i>
	NOM & PRENOM :	Sexe:	Lien de parente	<u>ś</u> :	N° Registre National :	<u>Handicapé</u> :
		М	Enfant à cha	rge		OUI
6		F	Enfant hébei	rgé	Commune du domicile :	NON
	Date de naissance :	Profession (3)	Ascendant		,	
			Autre		Date de domiciliation : /	1
'ou	r les femmes enceintes :		Date prévue p	oour l'accouche	ment (mois/année) : /	
	Soit choix général : → Commune	Cinq "Nouvelle s gérées par la So			asser par ordre de préférence :	
		s gérées par d'au				
	Soit choix plus ciblé:	Cinq "Ancienne	s Communes" <u>a</u>	<u>u maximum</u> à c	classer	
		par ordre de p	référence :			

	Souhaits concernant le log	ement (coche	r les cases com	espondantes)		
	Maison uniquement				De préférence avec jardin	
	Appartement uniquement				De préférence avec garage	
	Priorités - Tableau généra Le logement réglementair chambre Dérogation :					
	Logement adapté pour pe	rsonnes à mol	oilité réduite ((6) :		

Dérogations aux règles de proportionnalité (7) :

Ménage dont la composition de ménage nécessite 5 chambres ou plus	
Ménage acceptant que 2 enfants de même sexe (de plus de 10 ans et avec au moins 5 ans d'écart) partagent la	
même chambre	
Cas exceptionnel et sur avis conforme du Commissaire de la SWL	

Revenus d'admission (8):

Revenus:		
Ménage	 en état de précarité	à revenus moyens

Voies de recours (9):

Le candidat locataire qui s'estime lésé par une décision de la société peut introduire une réclamation au siège de celle-ci, par envoi recommandé, dans les 30 jours qui suivent la notification de la décision.

A défaut de réponse dans les 30 jours de la réclamation ou en cas de réclamation rejetée, le candidat locataire peut introduire un recours, par envoi recommandé, auprès de la Chambre de recours dont le siège est situé à la Société wallonne du Logement, rue de l'Ecluse, 21 à 6000 Charleroi.

Il est également possible, pour le candidat locataire, d'adresser une réclamation individuelle auprès du Médiateur de la Région wallonne à l'adresse suivante : rue Lucien Namèche, 54 à 5000 Namur.

Fait à Nivelles, le

Signature(s) du(des) candidat(s) précédée(s) de la mention "lu et approuvé"

Ainsi qu'il est prévu par la loi sur la protection de la vie privée, les données à caractère personnel communiquées dans le cadre de la présente candidature et du bail sont traitées à des fins de maintenance des fichiers des candidats. Le candidat marque son accord pour que ces données soient communiquées aux autres sociétés gestionnaires des Communes sur lequelles il a posé un choix.

Le responsable du traitement est la scrl des Habitations sociales du Roman Païs, dont le siège est à Nivelles, allée des Aubépines, 2

Vous avez le droit de consulter et de faire corriger les renseignements communiqués comme prévu par la loi du 8 décembre 1992 sur la protection de la vie privée. Il vous appartient de nous communiquer tout élément susceptible de modifier votre dossier de candidature sous peine d'être radié si les informations en notre possession s'avèrent incorrectes ou incomplètes.

Signification des renvois avec références, selon la rubrique, au Code Wallon du Logement et à l'Arrêté du Gouvernement wallon relatif à la location des logements sociaux gérés par la Société wallonne du Logement ou par les sociétés de logement de service public.

	C pour la personne célibataire
	M pour la personne mariée ou la personne cohabitante
(1) indiquer:	D pour la personne divorcée
	S pour la personne séparée
	V pour la personne veuve
	B pour les ressortissants helges

	B pour les ressortissants belges
(2) indiquer :	U pour les ressortissants de l'Union européenne autres que belges
	A pour les autres ressortissants

(3) indiquer :

(4):	Arrêté du Gouvernement wallon du 6 septembre 2007 organisant la location des logements gérés par la Société wallonne du Logement ou par les sociétés de logement de service public, article 17
(5):	Arrêté du Gouvernement wallon du 6 septembre 2007 organisant la location des logements gérés par la Société wallonne du Logement ou par les sociétés de logement de service public, article 1 er, 15°
(6):	Code wallon du Logement, article I ^{er} , I 6°: logement dont la configuration permet une occupation adéquate par un ménage en raison du handicap d'un de ses membres conformément aux critères fixés par le Gouvernement
(7):	Arrêté du Gouvernement wallon du 6 septembre 2007 organisant la location des logements gérés par la Société wallonne du Logement ou par les sociétés de logement de service public, article 1 er, 15°, alinéa 3: "La Société déroge sur base d'une décision motivée du Comité d'Attribution : a) lorsque la composition du ménage requiert un logement 5 chambres ou plus et que le ménage, candidat locataire, a demandé qu'une dérogation puisse lui être accordée lors de l'introduction de sa candidature. Cette dérogation se limite à un différentiel d'1 chambre et interdit l'introduction d'une demande de mutation pour quitter un logement non proprotionné pendant les 3 premières années d'occupation du logement. b) Lorsque le ménage, candidat locataire, a accepté lors de l'introduction de sa candidature, que 2 enfants de même sexe de plus de 10 ans et avec 5 ans d'écart ou plus soient dans la même chambre. Cette dérogation interdit l'introduction d'une demande de mutation pour quitter un logement non proprotionné pendant les 3 premières années d'occupation du logement. c) Dans des cas exceptionnels, sur avis conforme du Commissaire de la Société wallonne du Logement."
(8):	Indiquer le revenu (cf. article 1 ^{er} , 8°, de l'arrêté) et le type de ménage (Code wallon du Logement, article 1 ^{er} , 9°, 29°, 30°, 31°)
(9):	Arrêté du Gouvernement wallon du 6 septembre 2007 organisant la location des logements gérés par la Société wallonne du Logement ou par les sociétés de logement de service public, articles 7 à 1 l



CHOIX DES COMMUNES

Indiquer vos 5 choix par ordre de préférence

Attention ! Vous devez opter pour maximum 5 Communes de la même catégorie

CATEGORIE "Nouvelles Communes" (Communes après fusion des Communes) BRAINE L'ALLEUD BRAINE LE CHATEAU (Wauthier-Braine) ITTRE (Ittre - Virginal) **NIVELLES** (Nivelles - Baulers) REBECQ (Rebecq - Quenast) (Tubize - Clabecq - Saintes) WATERLOO Communes hors société Roman Païs

CATEGORIE "Anciennes C (Communes avant fusion des C	
BAULERS	
BRAINE L'ALLEUD	
CLABECQ	
ITTRE	
NIVELLES	
QUENAST	
REBECQ	
SAINTES	
TUBIZE	
VIRGINAL	
WATERLOO	
WAUTHIER-BRAINE	
Communes hors société Roman Païs	
-	
:	
i	
,	
·	



Logement social - Priorités

Deux tableaux de priorités : ménage et personnelles (la priorité communale disparaît)

Calcul des points:

priorité la plus élevée du tableau I (points liés au logement actuel)

+ priorité la plus élevée du tableau 2 (Points liés aux membres du ménage)

+ ancienneté (un point par année d'ancienneté avec max. 6 points)

□ Total:.....

En cas d'égalité de candidats:

Date d'admission la plus ancienne

Numéro unique de candidature le plus faible

Tableau I - Priorités lié	ées à vo	iées à vos difficultés de logement actuelles	
Votre ménage	Points	Quel(s) document(s) à fournir ?	Qui délivre le(s) document(s) ?
Occupe un logement d'insertion/transit (dans les 6 derniers mois de la location ou de la période d'occupation).		Copie du contrat de bail Attestation	 Le locataire L'organisme gestionnaire du logement
Occupe une caravane, un chalet ou un abri précaire à titre de résidence principale dans une zone définie par le plan « Habitat Permanent », Phase I	2	Attestation	L'Administration communale
 Est: victime d'un événement calamiteux (ex: inondation, incendie, éboulement,) sans-abri 		 Attestation Document complémentaire pour les événements calamiteux : attestation de reconnaissance 	 CPAS : le Président signera l'attestation avec le Secrétaire du CPAS, sauf délégation expresse le fonds des calamités
Doit quitter un logement reconnu inhabitable ou surpeuplé ou ayant fait l'objet d'un arrêté d'inhabitabilité, de surpeuplement ou d'expropriation		 Arrêté d'inhabitabilité Attestation d'inhabitabilité ou de surpeuplement Arrêté d'expropriation 	 Uniquement le Bourgmestre habilité Bourgmestres compétents ou DGO4 Autorité qui demande l'expropriation (Commune, Région)
Est locataire et votre bail est résilié pour occupation personnelle par le propriétaire ou pour des travaux importants	4	 Contrat de bail Lettre de renon pour occupation personnelle ou pour travaux 	Bailleur
Doit quitter un logement situé dans un périmètre de rénovation urbaine (déterminé réglementairement et pour lequel un compromis de vente a été signé au profit d'une personne morale de droit public).		Compromis de venteAttestation communale	Administration communale
Occupe une caravane, chalet ou abri précaire, à titre de résidence principale dans une zone non définie par le plan « Habitat Permanent » (ou dans une zone définie si visé par Phase 2)	8	Attestation	Administration communale

i abicau z . i riorices nees	100	aux difficultes des menages de votre menage	986
Priorités	Points	Quel(s) document(s) à fournir?	Qui délivre le(s) document(s) ?
Vous êtes victime de violence au sein de votre famille et vous avez quitté votre logement dans les 3 mois qui précèdent l'introduction de votre candidature	10	Attestation	 Centre d'hébergement reconnu (liste disponible sur le site http://socialsante.wallonie.be/?q=action- sociale/action-sociale) CPAS
Les revenus imposables globalement de votre ménage sont : • inférieurs à 30.100 €, augmentés de 2.200 € par enfant à charge ET • issus au moins en partie d'un travail	4	 Salariés: copie contrat de travail ou document attestant d'une relation de travail Indépendants: attestation de paiement des cotisations sociales 	 Administration fiscale Employeur Caisse de cotisations sociales
Vous êtes enfant mineur mis en autonomie et encadré par un service d'aide à la jeunesse		Attestation de mise en autonomie	 Le directeur de l'aide à la jeunesse (liste des SPJ disponible sur le site http://www.aidealajeunesse.cfwb.be/)
Un des membres de votre ménage est handicapé		Attestation	SPF Sécurité sociale
Un des membres de votre ménage ne peut plus travailler en raison d'un accident du travail ou d'une maladie professionnelle		Attestation	 Fonds des maladies professionnelles, avenue de l'Astronomie, 1 - 1210 Bruxelles (02/22.66.211) Fonds des accidents du travail, rue du Trône, 100 - 1050 Bruxelles (02/506.84.11)
Le seul membre de votre ménage qui travaillait a perdu son emploi dans les 12 derniers mois	m	Preuve de l'existence d'un travail dans les 12 derniers mois: • salariés : fiche de salaire, contrat de travail • indépendants : AER, attestation de paiement des cotisations sociales Preuve de la perte d'emploi: • salariés : C4 • Indépendants : attestation de cessation d'activités	 Employeur Administration fiscale, Caisse de cotisations sociales Employeur Guichet d'entreprise
Votre ménage bénéficie de revenus : • exclusivement issus de pension(s) légale(s) ET • ne dépassent pas 12.900 € pour une personne seule ou 17.500 € pour plusieurs personnes (à augmenter de 2.400 € par enfant à charge		AER Fiche de pension	 Administration fiscale Office national des pensions (ONP) ou SCDF-pension
Vous bénéficiez d'une pension de prisonnier de guerre ou vous êtes invalide de guerre	7	Copie du brevet de pension	 Bénéficiaire d'une pension civile: SPF Sécurité sociale, 31, square de l'Aviation - 1070 Bruxelles (02/528.91.00) Bénéficiaire d'une pension militaire: Service des Pensions du Secteur Public (SdPSP), 40/30, place Victor Horta - 1060 Bruxelles (02/558.60.00)
Vous êtes un ancien prisonnier politique ou un de ses ayants droit		Attestation	SPF Sécurité sociale - Direction générale des Victime de la Guerre, 31, square de l'Aviation - 1070 Bruxelles (02/528.91.00)
Vous êtes un ancien ouvrier mineur		Attestation	Le Service des Indemnités de l'INANMI, 211, avenue de Tervueren - 1150 Bruxelles





Allée des Aubépines, 2 – 1400 Nivelles

Personnes de contact : S. JACOBS - M. DAOUT

CONTROLE DES CONDITIONS DE PROPRIETE

DECLARATION SUR L'HONNEUR,

En vue de l'obtention d'avantages dans le domaine du logement social



Remarque importante pour l'organisme qui délivre ce formulaire!

Ce formulaire (et la méthode de travail associée) ne peut être utilisé que par le secteur du logement social et à condition que l'avantage dont l'application est demandée soit dépendant des revenus du demandeur, de son partenaire ou des membres de son ménage.

Cette déclaration sur l'honneur sert à vérifier que les conditions de propriété imposées sont respectées. Le contenu de cette déclaration fera l'objet d'une vérification auprès du service public compétent.

Il est donc important que ce formulaire soit correctement complété. N'oubliez pas de le signer.

D: 76 500	- 30		
CASE 1: I		et du demandeur et des aut ar cette déclaration :	res personnes
	concernees pa	ii cette deciaration.	
DEMANDEUR : .		(nom + prénom)
né	le :	lieu de naissance :	
N°	national :	(voir carte	d'identité ou carte SIS
	COHABITANT (légal ou		
		(nom	
né	le :	. lieu de naissance:	*************
N°	national :	O (voir carte	d'identité ou carte SIS
COMPOSITION	DE MENAGE au momen	t de la signature de la déclaration	on:
NOM	PRENOM	DATE DE NAISSANCE	N° national.

Organisme :	
CASE 2: DECLARATION PERSONNELLE SUR L'HONNEUR	
Le demandeur et, le cas échéant, son conjoint ou la personne avec laquelle il cohabite de fait ou légalement (voir case 1) déclare(nt) sur l'honneur :	
A. Qu'à la date de la signature de la présente déclaration, lui (elle) et les membres de son ménage tel que mentionné en case 1, ne possédaient pas, <i>pour la totalité</i> , d'autres droits réels immobiliers que ceux décrits ci-après : (1)	
BIEN 1	BIEN 2
Commune - pays:	
Rue ou lieu-dit:	
Désignation cadastrale :	
Nature du bien (2):	
Nature du droit (3):	
 B. Que dans le courant des (4) dernières années, lui (elle) et les membres de son ménage ont aliéné (vente, partage, donation, cession à titre gratuit) les biens et droits immobiliers suivants : (5) Date de l'aliénation : situation et nature du bien : prix obtenu ou valeur estimée 	
Signatures obligatoires	
Date Demandeur Conj	joint ou cohabitant
 (1) mentionner « NEANT » si on ne possède aucun droit ou bien immobilier (2) maison, appartement, immeuble, parcelle de terrain (3) pleine propriété, usufruit, usage, habitation, emphytéose, superficie, nue-propriété (4) L'organisme qui délivre ce formulaire doit ici compléter le nombre d'années qui doivent être prises en considération sur base de la réglementation en vigueur. Il mentionne « PAS D'APPLICATION » si les aliénations passées ne jouent aucun rôle. (5) Mentionner "NEANT" si aucun bien ou droit immobilier n'a été aliéné durant la période concernée. 	



Le formulaire complété doit être renvoyé à l'organisme qui l'a délivré (voir cadre supérieur gauche du recto de ce document).